

ANNEXE 1

Projet : « Soutenir les Universités du Sénégal dans l'offre de services à la société : Éducation à la citoyenneté et formation au métier du patrimoine culturel au Sénégal. »

UNESCO Contact :	Gwang-Chol Chang Email : gc.chang@unesco.org
	BSP/CFS contact :
Adresse Bureau :	Bureau régional de l'UNESCO à Dakar Route de Ngor-Enceinte Hôtel Ngor Diarama Boîte Postale : 3311 Dakar-SENEGAL Téléphone : (221) 33 864 96 00/Fax : (221) 33 820 23 42
Adresse mail et site web :	Email : dir.breda@unesco.org Site Web : www.unesco.org/dakar
Localisation géographique :	Dakar
Pays Bénéficiaire :	Sénégal
Durée (mois) :	24 mois
Montant total du projet :	500 000 €
Institutions partenaires	Ministère des Affaires Étrangères d'Italie, Agence Italienne pour la Coopération au Développement, Université Cheikh Anta Diop, Université Gaston Berger, UNESCO

Résumé exécutif

En ligne avec les orientations du gouvernement et les besoins des universités du Sénégal engagées dans l'amélioration de qualité de l'enseignement supérieur à travers la réforme Licence-Master-Doctorat, le projet permettra le développement des ressources éducatives adéquates, le renforcement des compétences et approches pédagogiques des enseignants, le renforcement du savoir-être des étudiants (étudiants citoyens, acteurs de paix et de bonne gouvernance, etc.), le renforcement de l'articulation entre les offres de formation et le marché de l'emploi, notamment dans le domaines de la valorisation du patrimoine culturel, le renforcement des capacités d'enseignement et de formation en langue italienne pour soutenir la coopération des universités du Sénégal et de leurs consœurs d'Italie.

De ce fait, le projet se situe dans le cadre global du développement des universités et institutions de formation supérieure centrées sur le développement socio-économique et culturel des pays africains et la formation de citoyens responsables épris de paix.

Sommaire

Projet : « Soutenir les Universités du Sénégal dans l'offre de services à la société : Éducation à la citoyenneté et formation au métier du patrimoine culturel au Sénégal. ».....	1
1. Contexte et justification.....	3
1.1. But du projet.....	4
1.2. Bénéficiaires et autres partenaires.....	6
1.3. Objectif général et Objectifs spécifiques	7
1.3.1. Objectif général du projet :.....	7
1.3.2. Objectifs spécifiques.....	7
1.4. Résultats escomptés, Produits et livrables.....	7
2. Approches méthodologiques	17
2.1. Stratégie d'implémentation	17
2.2. Analyse des risques et mesures d'atténuation des risques.....	18
2.3. Moyens de pérennisation et stratégie de sortie du projet	19
3. Gestion du projet et mise en œuvre.....	19
4. Suivi, évaluation et leçons apprises.....	19
5. Visibilité du projet et des activités	20
6.. Budget estimatif	21

1. Contexte et justification

Le présent projet se situe dans le cadre global de développement des universités et institutions de formation supérieure centrées sur le développement socio-économique et culturel des pays africains et la formation de citoyens responsables épris de paix.

L'éducation est reconnue comme un outil transversal pour l'atteinte de tous les objectifs de développement durable. Si durant les cycles de programmation majeurs précédents et surtout les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'enseignement supérieur et la recherche ont été relativement négligés par de nombreux bailleurs et Partenaires Techniques et Financiers des coopérations bilatérales et multilatérales des pays africains, il est aujourd'hui placé au centre des préoccupations comme secteur indispensable à l'essor socio-économique et culturel de tous les pays.

Il est mis en lumière par quelques textes pertinents du Cadre d'action Éducation 2030 sur l'Objectif de développement durable (ODD) 4 : « Outre le fait qu'ils permettent d'acquérir des compétences professionnelles, l'enseignement supérieur et l'université jouent un rôle vital en stimulant une pensée critique et créatrice, et en générant et en diffusant des connaissances au service du développement social, culturel, écologique et économique. Ils sont essentiels à l'éducation des futurs scientifiques, experts et leaders. » « ...il convient d'accorder une importance plus soutenue aux compétences cognitives et non cognitives/transférables de haut niveau [xxv], notamment dans les domaines du règlement des problèmes, de la pensée critique, de la créativité, du travail d'équipe, des compétences en communication, en résolution des conflits, etc., qui sont utilisables dans un large éventail de secteurs professionnels. »

Le document du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence dans le secteur de l'Éducation et la Formation (PAQUET-EF) souligne le rôle prépondérant que doit jouer l'enseignement supérieur dans le développement du Sénégal : « Le Sénégal entend renforcer la contribution de l'enseignement supérieur au développement du pays par l'amélioration de la qualité des enseignements et la pertinence des programmes de formation. Une des préoccupations majeures est comment le système éducatif, y compris les universités, peut effectivement contribuer à la transformation socioculturelle et à la construction de la paix et de la citoyenneté responsable. Le PAQUET-EF (2013-2025) assigne les priorités pour l'enseignement supérieur autour, entre autres, de l'accroissement de la pertinence et l'efficacité interne et externe en réponse aux besoins de la croissance économique et à ceux de la société et de l'amélioration de la gouvernance de l'enseignement supérieur ».

Dans le cadre de la professionnalisation de l'enseignement supérieur par le renforcement de l'employabilité des étudiants, l'articulation des formations avec le secteur de l'emploi, le soutien et la promotion filières d'études et formation spécifiques sur des questions d'importance nationales et régionales retiennent une attention particulière. Dans cette perspective, le rôle de l'université n'est pas uniquement de former des cadres techniquement compétents. Elle doit également former des citoyens épris de paix, d'équité et de justice.

En termes de soutien des filières de formation professionnelles et professionnalisantes dans les universités du Sénégal, le secteur de formation en métiers du patrimoine retient une attention

particulière. En effet, le Sénégal a des efforts soutenus pour la promotion et la valorisation de son patrimoine culturel dans ce pays. Ce pays vient d'achever la construction d'un musée des civilisations dont un but est de rendre les Africains « fiers de leurs racines » même si la question de son contenu et des programmes développés reste encore posé. Il possède de nombreux sites et biens patrimoniaux. Sept de ses sites sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial dont cinq sites culturels et deux sites naturels et huit biens sont soumis à la liste indicative.

La question de la formation des ressources humaines compétentes dans les métiers (conservation, restauration, gestion, administration, etc.) du patrimoine se pose alors avec acuité même si des cursus de formation de niveau licence sont déjà ouverts à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) et à l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB). Pour les besoins de formation de cadres de conception, l'ouverture de filières de formation de niveau Master est même envisagée.

La réussite des différents programmes de formation exige le renforcement des capacités de l'UCAD, de l'UGB, de l'Institut Fondamental d'Afrique Noir (IFAN) rattaché à l'UCAD et de l'institution de formation muséale Théodore Monod d'art africain qui encadrent la formation des étudiants. Le Bureau de l'UNESCO à Dakar a déjà entrepris l'accompagnement des universités dans la révision de leur curricula de formation de niveau Licence. L'engagement d'une coopération entre les universités du Sénégal et leurs consœurs et institutions d'Italie spécialisées dans la formation en métiers du patrimoine sera d'un apport à forte valeur ajoutée. En effet, l'Italie a une haute expertise dans la formation en métiers du patrimoine. Il détient le primat mondial en termes de patrimoine culturel et artistique avec 51 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial (47 sites culturels et 4 sites naturels) et 40 sites sont soumis sur la liste indicative. Il est de ce fait important d'engager et de valoriser un partenariat interuniversitaire Italie-Sénégal qui permettra le partage de savoirs entre universitaires des deux pays et le transfert du savoir-faire italien dans la gestion du patrimoine culturel.

1.1. But du projet

Le but principal du présent projet est d'accompagner le changement recherché dans l'enseignement supérieur au Sénégal.

« Accroître le rôle des universités pour la construction d'une société plus juste, équitable et durable et la valorisation du riche patrimoine culturel »

En effet, dans leurs efforts de renforcement de la qualité des formations et la mise en œuvre de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) les universités sont confrontées à de nombreux défis parmi lesquels :

- la proposition des maquettes de formation répondant au format LMD et à une meilleure articulation entre les formations et le monde de l'emploi,
- la massification des filières de formation,
- l'insuffisance de l'offre de ressources éducatives permettant un facile accès des apprenants aux contenus d'apprentissage et de formation,
- l'insuffisance des capacités pédagogiques des enseignants-chercheurs afin d'assurer une pédagogie adaptée aux besoins de la mise en œuvre de la réforme LMD,
- les crises universitaires violentes et récurrentes,



- l'insuffisance des financements pour assurer une éducation et des services de qualité.

En ligne avec les orientations du gouvernement pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, le projet permettra le développement des ressources éducatives adéquates, le renforcement des compétences et approches pédagogiques des enseignants, le renforcement du savoir-être des étudiants (étudiants citoyens, acteurs de paix et de bonne gouvernance, etc.), le renforcement de l'articulation entre les offres de formation et le marché de l'emploi, notamment dans le domaines de la valorisation du patrimoine culturel, le renforcement des capacités d'enseignement et de formation en langue italienne pour soutenir la coopération des universités du Sénégal et de leur consœurs d'Italie.

Le projet appuiera deux universités (UCAD et UGB) afin de permettre d'optimiser l'utilisation des ressources académiques du pays et de maximiser l'impact dans le domaine de la gestion du patrimoine culturel. Les expériences et les réalisations produites par le projet seront largement diffusées au niveau national au moyen des technologies modernes et partagées avec les autres pays.

La pertinence du projet

En lien avec les objectifs poursuivis par les documents d'orientation de l'enseignement supérieur au Sénégal et les préoccupations des universités, les objectifs poursuivis par le présent projet s'inscriront dans quatre axes majeurs qui sont identifiés après discussions et concertations avec les autorités de l'Université Cheikh Anta Diop : (i) le soutien à l'amélioration de la qualité des formations aux métiers du patrimoine ; (ii) le renforcement des activités de formation de citoyens responsables, épris de paix et de justice ; (iii) le renforcement des capacités et pratiques pédagogiques des enseignants-chercheurs à travers les centres de pédagogie universitaire, (iv) renforcement de l'apprentissage de la langue italienne à l'Université Cheikh Anta Diop.

Les activités qui seront conduites suivant ces quatre axes sont cohérentes pour le renforcement de la qualité des formations dans métiers du patrimoine à l'Université. En outre, suivant la politique de développement des universités, les actions engagées profiteront à l'université dans son ensemble.

1. Le soutien à l'amélioration de la qualité des formations aux métiers du patrimoine :

Les activités inscrites dans ce cadre visent le renforcement de l'articulation des formations avec les besoins de développement et du marché de l'emploi.

Le Sénégal a un avantage comparatif dans le secteur de la formation sur les métiers du patrimoine en Afrique de l'Ouest. Des formations de niveau Licence et Master sont déjà dispensées ou en développement dans les universités. En outre, le Sénégal a de nombreux sites et biens culturels et patrimoniaux. La gestion moderne, la promotion et la valorisation de ces biens constituent un défi. Les formations dispensées en métier du patrimoine doivent être renforcées.

2. Le renforcement des activités de formation de citoyens responsables, épris de paix et de justice :

Les universités constituent par excellence les centres de formation des cadres supérieurs. Elles ont non seulement un important service à rendre à la communauté mais aussi, la formation de

citoyens et citoyennes responsables, le renforcement de l'esprit critique et l'éthique de ses acteurs. Des formations en citoyenneté, genres et paix existent déjà à l'UCAD. Au-delà de la formation diplômante de niveau Master existante qui peut être renforcée, la proposition d'une carte de formation de tous les étudiants sur les valeurs de citoyenneté, d'éthique, de paix, de justice, de démocratie, etc. est nécessaire pour l'obtention de campus apaisés et la formation d'étudiants citoyens épris de paix.

3. Le renforcement des capacités et pratiques pédagogiques des enseignants-chercheurs à travers les centres de pédagogie universitaire :

La qualité des pratiques pédagogiques des enseignants constitue une composante importante de la qualité des enseignements dispensés dans nos universités. Elle impacte les apprentissages des étudiants. A cet effet, la mise en place et le fonctionnement effectif des centres de pédagogie universitaire a été consigné dans les Contrats de performance passés entre les universités et le MESRS Sénégal. Les enseignants de l'Université

4. Le renforcement de l'apprentissage de la langue italienne à l'Université Cheikh Anta Diop :

Des cours de formation en littérature et langue italienne existent à l'Université Cheikh Anta Diop. Il est important de renforcer ces filières de formation par un programme d'appui à l'enseignement et créer une véritable coopération entre les facultés de langue en Italie et la faculté des Lettres de l'Université Cheikh Anta Diop. En outre, le département de langue doit permettre la formation et l'apprentissage de la langue italienne par les universitaires stagiaires sénégalais impliqués dans des programmes d'échanges avec l'Italie.

1.2. Bénéficiaires et autres partenaires

Les bénéficiaires du projet sont :

- L'Université Cheikh Anta Diop et l'Université Gaston Berger de Saint Louis,
- L'Institut de formation muséale Theodore Monod de Dakar,
- Les universités italiennes
- Les étudiants du Sénégal,
- Le système de l'éducation du Sénégal,
- Le peuple sénégalais.

Les partenaires du projet sont les suivants :

- L'Université Cheikh Anta Diop
- L'Université Gaston Berger de Saint Louis
- l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement
- L'UNESCO

1.3. Objectif général et Objectifs spécifiques

1.3.1. Objectif général du projet :

Soutenir les Universités du Sénégal dans l'offre de services à la société : Éducation à la citoyenneté et formation au métier du patrimoine culturel au Sénégal.

1.3.2. Objectifs spécifiques

- Soutenir l'amélioration de la qualité des formations dans les métiers du patrimoine dispensées par les Universités du Sénégal.
- Renforcer les activités de formation de citoyens responsables, épris de paix et de justice dans les universités du Sénégal.
- Soutenir le renforcement des capacités et pratiques pédagogiques des enseignants-chercheurs des Universités du Sénégal.
- Renforcer la coopération interuniversitaire Sénégal-Italie.

1.4. Résultats escomptés, Produits et livrables

Les résultats escomptés, les produits et livrables attendus de l'exécution du projet sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau I : Présentation des résultats escomptés, produits et livrables de l'exécution du projet.

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
Résultat escompté N° 1 : Les capacités pédagogiques des enseignants chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop sont renforcées	IP 1 : Les séminaires/ateliers de formation en pédagogie sont organisés (Nombre de séminaires/ateliers organisés) IP 2 : Les enseignants chercheurs sont formés en pédagogie universitaire (Nombre d'enseignants chercheurs formés)	M 1 : Rapport des ateliers de formation M 2 : Liste des enseignants chercheurs formés par atelier	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
Activité 1 : Renforcement des capacités fonctionnelles du centre de pédagogie universitaire			
Produit/livrable N° 1.1 : Le centre de pédagogie universitaire est équipé en matériel didactique	IP 1 : Le centre de pédagogie universitaire est équipé en matériel (Nombre/type d'équipement physique acquis pour le centre de pédagogie universitaire) IP 2 : Les programmes et supports de formation des enseignants sont conçus (Nombre/type de supports de formation conçus par le centre de pédagogie universitaire)	M 1 : Les documents d'appel d'offre et rapport de la réception de la mise en ordre de marche des équipements acquis. M 2 : Les contrats passés avec les auteurs de cours, les supports de cours disponibles	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Produit/livrable N° 1.2 : Les cours dispensés sont numérisés et mis en ligne sous forme de ressources libres d'apprentissage.	IP 1 : Les producteurs de contenus sont contractés pour la production des supports numériques de cours (Nombre de producteurs de contenus contractés) IP 2 : Les supports numériques sont mis en ligne sur les serveurs de l'UCAD (Nombre de cours scénarisés et mis en ligne sur les serveurs de l'UCAD)	M 1 : Contrats passés avec les auteurs M 2 : les cours de formation à la pédagogie disponibles en version numérique sur les serveurs de l'UCAD	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
	sous formes de ressources libres d'apprentissage)		
Activité 2 : Formalisation des formations pédagogiques des enseignants-chercheurs			
Produit/livrable N° 1.3 Les enseignants nouvellement recrutés bénéficient de séances systématiques de formation à la pédagogie	IP 1 : Les séminaires/ateliers de formation des assistants sont organisés (Nombre de séminaires/ateliers de formation des assistants) IP 2 : Les assistants nouvellement recrutés participent aux séminaires/ateliers de formation (Nombre d'assistants nouvellement recrutés formés)	M 1 : Rapport de formation M 2 : Liste des personnes formées	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Produit/Livrable N°1.4. Des séances de formation continue sont organisées à l'attention des enseignants-chercheurs	IP 1 : Les séminaires/ateliers de formation continue des enseignants sont organisés (Nombre de séances/ateliers de formation continue) IP 2 : Les enseignants participent aux séminaires/ateliers de formation continue	M 1 : Rapport de formation M 2 : Liste des personnes formées	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :




Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
	(Nombre d'anciens enseignants-chercheurs formés)		
Activité 3 : Organisation des échanges d'expertise entre l'UCAD et les universités italiennes dans le cadre de la formation en pédagogie universitaire			
Produit/livrable N°1.5 : Des missions d'appui d'universitaires italiens sont organisées pour la formation des enseignants chercheurs de l'UCAD	IP 1 : Les universitaires italiens participent à la formation pédagogique de leurs confrères de l'UCAD (Nombre de missions d'appui d'universitaires italiens pour les formations pédagogiques à l'UCAD)	M 1 : Le nombre de missions d'appui pédagogique organisés M 2 : La liste des missionnaires reçus	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Produit/livrable N° 1.6 : Des stages de renforcement de capacités des universitaires formateurs sénégalais sont organisés dans les universités italiennes.	IP 1 : Les universitaires formateurs sénégalais suivent un stage dans les universités italiennes (Nombre d'enseignants-chercheurs ayant suivi un stage de formation à la pédagogie universitaire en Italie)	M 1 : Les programmes de stages arrêtés par le Centre de pédagogie universitaire M 2 : Les rapports de mission des stagiaires sénégalais.	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Résultat escompté N° 2	IP 1 : Les curricula de formation de Niveau Master en métier du	M 1 : Les curricula disponibles	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :




Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
Les capacités de formation en métier du patrimoine sont renforcées à l'UCAD	patrimoine sont élaborés, validés et mis en œuvre IP 2 : Une promotion d'étudiants est recrutée et suit des cours de niveau Master	M 2 : Les rapports d'activités académiques pédagogiques et du déroulement de la formation	
Activité 4 : Révision du curricula de formation de Niveau Master en gestion et conservation du patrimoine			
Produit/livrable N°2.1: La révision des curricula de formation en métier de gestion et conservation du patrimoine est effectuée	IP 1 : Les ateliers de révision et de révision des curricula de formation sont tenus IP 2 : Les maquettes de formation de niveau Master validées et répondant au format LMD dans les universités sont obtenues	M 1 : Rapport des ateliers de révision des maquettes M 2 : Les maquettes de formation élaborées	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Produit/livrable N°2.2 : Une promotion d'étudiants est recrutée dans la filière de formation de niveau Master en gestion du patrimoine	IP 1 : Les cours sont dispensés par les enseignants IP 2 : Les cours sont numérisés et mis en ligne sur les serveurs de l'UCAD	M 1 : Emploi du temps des formations dispensées, Nombre d'étudiants inscrits M 2 : Contrats passés avec les auteurs, Les cours numérisés et effectivement mis en	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
		ligne au titre de ressources numériques d'apprentissage	
Activité 5 : Renforcement des capacités de l'institution de formation muséale Théodore Monod d'art africain			
Produit/livrable N°2.3. Les capacités des techniciens du musée Théodore Monod sont renforcées en techniques de conservation des œuvres artistiques	IP 1 : Nombre de techniciens/enseignants formés à la conservation et restauration des œuvres d'art IP 2 : Nombre de missions d'appui des techniciens italiens pour le renforcement des capacités des techniciens sénégalais IP 3 : Nombre de stages de formation des techniciens/enseignants sénégalais en Italie	M 1 : Nombre de techniciens formés M 2 : Rapports de mission des techniciens italiens au Sénégal M 3 : Rapport de stages des techniciens/enseignants sénégalais	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Produit/livrable N°2.4. : Les capacités du laboratoire de restauration et conservation des œuvres d'art du musée Théodore Monod sont renforcées	IP 1 : Le laboratoire de restauration et conservation du musée Théodore Monod est doté de matériel de conservation et de restauration des œuvres d'art.	M 1 : Document d'appel d'offre de fourniture de matériel M 2 : Le document de réception de la mise en ordre de marche des outils et matériel acquis	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
Activité 6 : Organisation des programmes d'échanges d'étudiants et de professeurs entre les universités/institutions d'Italie spécialisées dans le métier du patrimoine et les universités du Sénégal (UCAD, UGB).			
Produit/livrable N°2.5 : Les universités et institutions italiennes spécialisées dans le métier du patrimoine participent aux échanges	IP 1 : Les conventions de partenariats sont passées entre l'UCAD et les universités et institutions d'Italie spécialisées dans le métier du patrimoine IP 2 : Les enseignants/Chercheurs et techniciens des universités et institutions spécialisées dans le métier du patrimoine effectuent des missions d'appui et d'enseignement au Sénégal	M 1 : Les conventions de partenariat signées M 2 : Les rapports de mission d'appui à l'enseignement et la recherche des universitaires italiens	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Produit/livrable N°2.6 : Les acteurs des filières de formation en métier du patrimoine de l'UCAD effectuent des stages de formation et de recherche dans les universités et institutions spécialisées italiennes	IP 1 : Les bourses de stages sont octroyées aux étudiants du Sénégal IP 2 : Des étudiants italiens inscrits dans des filières d'étude en métier du patrimoine effectuent des séjours d'étude au Sénégal IP 2 : Les bourses de stages de formation et de recherche en Italie sur les	M 1 : Les rapports de stage des étudiants sénégalais M 2 : Les rapports de stage des étudiants italiens au Sénégal M3 : Les rapports de stage des enseignants	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
	métiers du patrimoine sont octroyées aux enseignants de l'UCAD	chercheurs du Sénégal en Italie	
Résultat escompté N° 3 Les programmes de formation en genre, paix, citoyennetés, démocratie sont renforcés à l'UCAD	IP 1 : Des ateliers de formation en citoyenneté, paix, démocratie sont tenus à l'attention des étudiants IP 2 : Les étudiants sont formés en citoyenneté, genre, paix, franchise universitaire, et démocratie.	M 1 : Les rapports d'exécution des ateliers de formation en citoyenneté, genre, paix, démocratie, franchise universitaire M 2 : La liste des étudiants ayant participé aux séminaires/ateliers de formation	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Activité 7 : Appui à l'élaboration de la carte de formation des étudiants en citoyenneté, genre, paix, démocratie, franchise universitaire			
Produit/livrable N°3.1 : Les supports de formation sont développés par la filière de formation du Master Genre, Paix et Développement de l'UCAD	IP 1 : L'atelier d'élaboration et de validation des contenus de formation est tenu IP 2 : La carte de formation des étudiants en citoyenneté, genre, paix,	M 1 : Rapport de l'atelier de validation des contenus de formation M 2 : La carte de formation retenue.	

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
	démocratie, franchise universitaire est élaborée		
Produit/livrable N°3.2 : Les ressources de cours développées sont mises en ligne sous forme de ressources ouvertes d'apprentissage	IP 1 : Les contrats d'auteurs sont passés avec les producteurs de contenus IP 2 : Des ressources numériques d'apprentissage et de formation en libre accès sont mis en ligne par l'UCAD	M1 : Les contrats d'auteurs passés avec les auteurs de cours M2 : les ressources numériques effectivement mis en ligne	
Activité 7 : Formation des étudiants en citoyenneté, genre, paix, démocratie, franchise universitaire			
Produit/livrable N°3.4 : Les mentors (tuteurs) d'étudiants primo-entrants sont formés en citoyenneté, genre, paix, démocratie, franchise universitaire	IP 1 : Les mentors (tuteurs) des primo-entrants sont recrutés par l'UCAD IP 2 : Les mentors (tuteurs) sont formés	M 1 : La liste des mentors recrutés M2 : Le rapport de formation et listes des mentors (tuteurs) formés	
Produit/livrable N°3.5 : Les étudiants suivent des cours de formation en libres accès	IP 1 : Les étudiants accèdent sur le site de cours de formation IP 2 : Les étudiants participent au forum	M 1 : La plateforme de cours.	O 1 : La réduction du nombre de crises violences sur les campus universitaires

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
	d'échanges créé en ligne sur la citoyenneté, genre, paix, démocratie, franchise universitaire.	M2 : Le nombre de log effectué sur la plateforme. M 3 : les traces des utilisateurs sur le forum de discussion des cours.	
Résultat escompté N° 4 L'apprentissage de la langue italienne est renforcé à l'UCAD	IP 1 : IP 2 :	M 1 : M 2 :	O 1 et (r 1) : O 2 et (r 2) :
Activité 8 : Renforcement des capacités de la faculté de lettres de l'UCAD dans l'enseignement et la formation en langue italienne			
Produit/livrable N°3.5 : Les programmes d'enseignement et de formation en langue italienne sont révisés par la Faculté de lettres	IP 1 : Les programmes révisés sont élaborés IP 2 : Les enseignants de langue italienne sont mis à niveau IP 3 : Les capacités du laboratoire de langue sont renforcées en matériel	M 1 : Les programmes révisés M 2 : Les rapports de formation des enseignants de langue italienne M 3 : Les appels d'offres et réception de la mise en ordre de marche du matériel supplémentaire	

Résultats escomptés et produits/livrables			
	Indicateur de performance (IP) (trois au maximum) :	Moyens de vérification (M) (source de données) :	Objectif quantitatif et/ou qualitatif (O) (sur la base des données de référence (r)) :
		acquis pour le laboratoire de langue.	
Produit/livrable N°3.5 : Les stagiaires sénégalais en Italie effectuent un stage de langue avant leur départ.	IP 1 : Les cours spécifiques pour le séjour des boursiers sénégalais en Italie sont conçus. IP 2 : Les boursiers de formation dans les métiers du patrimoine suivent les cours de langue.	M1 : Le programme de formation conçu pour les boursiers sénégalais. M 2 : Les rapports d'exécution des cours, liste de présence aux cours.	

2. Approches méthodologiques

2.1. Stratégie d'implémentation

Une réunion de pré-lancement sera effectuée avec les autorités universitaires pour préciser les résultats escomptés, produits et livrables ainsi que les contreparties nationales attendues dans le cadre de l'exécution du projet.

L'implémentation du projet dans les universités du Sénégal sera sujette aux conventions de partenariat que passera l'UNESCO avec ces dernières pour la réalisation du projet. Les conventions préciseront les rôles et attributions de chaque partie nécessaires pour la réussite du projet.

Un atelier de lancement officiel sera enfin tenu. Les différentes conventions seront signées lors de la cérémonie officielle de lancement du projet.

R

2.2. Analyse des risques et mesures d'atténuation des risques

Les risques majeurs encourus ainsi que les mesures préventives d'atténuation sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau II : Présentation des risques et mesures préventives

Risques potentiels	Mesures préventives d'atténuation
Les procédures administratives et financières compliquent et alourdissent l'exécution du projet	Les procédures administratives et financières appliquées dans la gestion du projet seront basées sur celles de l'UNESCO
Le turnover des dirigeants universitaires ayant engagé les universités dans le projet créant des difficultés de poursuite des activités	Les conventions de partenariat sont signées avec les universités bénéficiaires du projet au Sénégal en vue de l'institutionnalisation du projet dans ces universités
La non-participation des universitaires du Sénégal au projet	Les plans de travail annuels sont élaborés en partenariat avec le Comité de suivi national du projet et ne retiennent que les activités soutenables par le projet et les parties
Les attentes trop grandes des universités du Sénégal aux regards des financements alloués pour la conduite du projet	Les activités mises en œuvre sont celles qui sont élaborées en consultation avec le Comité de suivi national et validé par le Comité de coordination et de pilotage interinstitutionnel du projet
La non-participation des universités et institutions spécialisées d'Italie nécessaires à la mise en œuvre du projet	L'UNESCO et la Coopération italienne prendront les mesures nécessaires de plaidoyer, de sensibilisation et d'incitation des universités et institutions spécialisées d'Italie à engager des coopérations interuniversitaires avec l'Université Cheikh Anta Diop et l'Université Gaston Berger de Saint Louis
La barrière de langue entre les participants au projet	Les stagiaires sénégalais font des stages de langue avant leur mission de stage en Italie. Ils maîtriseront au moins le « survival level » en italien.
La non appropriation des résultats du projet par les institutions bénéficiaires du projet	Un plan d'accompagnement et de sortie du projet est mis en place par l'UNESCO et la Coopération italienne.

2.3. Moyens de pérennisation et stratégie de sortie du projet

Des conventions de partenariat seront passées entre l'UNESCO et les universités ou institutions bénéficiaires du projet. Ce contrat précisera les contreparties nationales et les conditions de pérennisation du projet. La pérennisation des résultats du projet passe par l'institutionnalisation et l'appropriation des activités et résultats du projet par les universités du Sénégal.

Pour ces universités, la pérennisation dépendra en grande partie de la reprise de la gestion des programmes d'activités mises en œuvre à travers le projet, de leur capacité de mobilisation des financements nécessaires et à maintenir les coopérations initiées.

Aussi, à la fin du projet :

- un temps de suivi, d'appui et de conseil devra être apporté sur au moins deux ans par l'UNESCO,
- la coopération italienne soutiendra les activités d'accompagnement sur cet intervalle de deux ans,
- des réunions de suivi semestriel seront tenues avec les départements et universités bénéficiaires du projet.

3. Gestion du projet et mise en œuvre

La gestion du projet sera effectuée par l'UNESCO à travers une unité de gestion du projet qu'elle mettra en place et qui est composée de :

- Un(e) chef(fe) de projet
- Un(e) assistant(e) technique du projet

Une cellule de coordination et de pilotage du projet interinstitutionnelle sera mise en place et composée de :

- Un représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Sénégal
- Deux représentants les universités du Sénégal, représentées par les Recteurs de l'Université Cheikh Anta Diop et de l'Université de Saint-Louis
- Un représentant de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement
- Deux représentants de l'UNESCO.

La cellule de coordination et de pilotage interinstitutionnelle tiendra deux réunions de coordination par an.

4. Suivi, évaluation et leçons apprises

La supervision du projet sera exécutée par l'UNESCO en relation avec le Comité de coordination et pilotage interinstitutionnel établi.

Suivi du projet :

L'Université Cheikh Anta Diop, l'Université Gaston Berger et l'Institution de formation muséale Theodore Monod mettront en place un comité de coordination et de suivi national du projet présidé par les Recteurs des deux universités et comprenant au moins tous les responsables des structures impliquées dans les différentes axes d'activités du projet.

Ce comité de suivi national travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de gestion du projet mis en place par l'UNESCO pour l'élaboration du plan de travail annuel du projet.

Au début de la mise en œuvre du projet, le Comité de coordination et de pilotage interinstitutionnel approuvera le plan de travail du projet au niveau institutionnel. Le Comité se réunira au moins une (1) fois par an pour analyser le niveau de réalisation des résultats attendus, identifier les défis rencontrés et prendre les dispositions requises pour relever ces défis.

Chaque institution bénéficiaire ou participante au projet mettra à disposition du projet les locaux et autres facilités nécessaires à la mise en œuvre efficace du projet.

Évaluation du projet

Il est prévu une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale du projet. L'évaluation finale externe exécutée par un cabinet d'audit externe pourra être demandée par la Coopération italienne et financée hors coût du projet.

5. Visibilité du projet et des activités

La visibilité du projet sera assurée diverses stratégies, y compris : (a) la tenue d'un atelier de lancement du projet associant les différentes parties prenantes, (b) la participation des acteurs et bénéficiaires du projet à des conférences publiques, congrès, séminaires et ateliers internationaux, régionaux et nationaux, (c) la publication des résultats de recherche des chercheurs impliqués dans le projet, (d) la couverture médiatique des activités majeures du projet, (e) la diffusion des résultats obtenus par le projet sur les sites web de l'UNESCO, de la Coopération italienne et des universités.

Un bulletin électronique d'information semestriel dédiée aux activités du projet, des activités du secteur de la culture de l'UNESCO à Dakar sera effectué. Les logos de l'UNESCO et de la Coopération italienne seront apposés sur tout matériel acquis dans le cadre de l'exécution du présent projet.

6. Budget estimatif

Le budget estimatif du projet, qui est en cours de vérification interne par les services concernés de l'UNESCO, est susceptible de changer suite à cette vérification.

Il est résumé et présenté dans le tableau ci-dessous suivant les différents résultats escomptés mentionnés dans la section 1.4 de la présente proposition. Une fois que la proposition aura été approuvée, le détail budgétaire concernant les différentes activités programmatiques et les catégories de dépenses sera revu avec les bénéficiaires du projet et finalisé au cours de la réunion de pré-lancement du projet. Tout changement significatif par rapport au cadre de résultats et/ou aux allocations budgétaires résultant des délibérations de cette réunion sera soumis à la partie italienne pour approbation.

Tableau III : Budget estimatif du projet

Résultat escompté	Désignation	Montant €
1	Les capacités pédagogiques des enseignants chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop sont renforcées	112 500
2	Les capacités de formation en métier du patrimoine sont renforcées à l'UCAD	128 000
3	Les programmes de formation en genre, paix, citoyennetés, démocratie sont renforcés à l'UCAD	108 000
4	L'apprentissage de la langue italienne est renforcé à l'UCAD	93 978
	Total direct	442 478
	Frais d'agence (13%)	57 522
	Total général	500 000

RU

CR